Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 66 (1937)

Heft: 11

Rubrik: Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXVIme ANNÉE. N° 11. 15 SEPTEMBRE 1937.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : **6 fr.**; par la poste : **30 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **7 fr.** — Le numéro : **30 ct.** — Annonces : **45 ct.** la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Les articles doivent parvenir à la Rédaction, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg, au moins 10 jours avant l'insertion.

Le ***Bulletin pédagogique*** paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le ***Faisceau mutualiste*** paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle.* — *Partie non officielle : Propos présidentiels.* — *40 exercices de lecture silencieuse.* — *L'emploi des fiches dans l'enseignement primaire.* — *Aux Ecoliers chanteurs !* — † *M. François Noël, professeur.* — *Classe 1912.* — *Programmes et procédés nouveaux.* — *Matériel scolaire.* — *Comité de la S. F. E.* — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

Brevets de capacité pour l'enseignement.

La Commission cantonale des études, dans sa séance du 31 juillet, a décerné le brevet de capacité pour l'enseignement primaire aux candidats et candidates ci-après désignés, en tenant compte des résultats de la dernière session d'examens :

Mention *très bien :* MM. Emile Chassot, de Vuisternens-en-Ogoz ; Joseph Maradan, de Cerniat ; Gaston Monnard, d'Attalens ; Jean Monney, de Noréaz ; Joseph Birbaum, d'Alterswyl ; Albert Gerber, de Langnau ; Albert Gross, de Tavel ; Ernest Kramer, de Galmiz ; Jules Schieb, de Montreux ; Mlles Gabrielle Berchier, de Morens ; Anne-Marie Bovet, d'Estavayer-le-Lac ; Anna Brunschweiler, de Kreuzlingen ; Gabrielle Chatton, de Romont ; Irma Deillon, de La Joux ; Hélène Desbiolles, de Bulle ; Nelly Donzé, des Breuleux ; Agnès Fleury, de St-Brais ; Colette Francey, de Montagny-les-Monts ; Betty Grænicher, d'Aarau ; Lydia Hæring, de Villarvolard ; Jeanne-

Marie Huguenot, d'Autigny ; Marie-Louise Loup, de Bussy ; Alice Monney, de Corpataux ; Madeleine Murith, de Gruyères ; Pierrette Oppliger, de Neuchâtel ; Lucienne Rey, d'Aumont ; Geneviève Roulin, de Forel ; Selda Schouwey, de Hauteville ; Rose Schouwey, de Bellegarde ; Emma Schweingruber, de Riggisberg (Berne) ; Odette Vonlanthen, de Cordast.

Mention *bien :* MM. François-Joseph Abriel, de Domdidier ; Roger Chardonnens, de Domdidier ; Marius Collaud, de St-Aubin ; Emile-Henri Javet, de Haut-Vully ; André Sansonnens, de Forel ; Walter Glauser, de Zauggenried ; Mlles Denise Currat, du Crêt ; Rosa Genoud, de Châtel-St-Denis ; Albertine Gisler, de Dompierre ; Julia Kæch, de Fribourg ; Léa Joye, de Mannens ; Elisabeth Pasquier, de Bulle ; Blanche Périsset, de Vauderens ; Maria Rohrbasser, de Corsalettes ; Fernande Sudan, de Chavannes-les-Forts.

Mention *satisfaisant :* M. Raymond Rossier, de Mannens ; Mlles Charlotte Chappuis, d'Estavayer-le-Gibloux ; Hélène Vacheron, de Mur (Vully).

La Commission a délivré un brevet pour l'enseignement à l'étranger à Mlles Françoise Gogniat, de La Joux (Jura-Bernois) et Juliette Veyre, de Chapelle-sur-Moudon, ainsi qu'un certificat pour examen satisfaisant en allemand à Mlle Hildegarde Pürro, d'Oberschrot.

Enfin, elle a octroyé le diplôme pour l'enseignement dans les écoles enfantines ou classes gardiennes à Mlles Adèle Chollet, de Vaulruz ; Anne-Marie Fleury, de St-Brais ; Elisabeth Gisiger, de Kienberg (Soleure) ; Aloysia Inderbitzin, de Morschach (Schwytz) ; Marie-Ange Maradan, de Cerniat ; Marthe Meyer, de Miécourt (Jura-Bernois) ; Madeleine Musy, de Bossonnens et Grandvillard ; Marie-Louise Pommaz, de Chamoson (Valais), et le diplôme pour l'enseignement des ouvrages manuels à Mlles Thérèse Bovigny, de Vuisternens-en-Ogoz ; Marie Charrière, de Romanens ; Félicienne Chassot, de Prez-vers-Siviriez ; Eugénie Chatton, de Romont ; Agathe Chenaux, de Magnedens ; Ida Chenaux , d'Ecuvillens ; Cécile Grandjean, de Fiaugères ; Anna Oberson, de Gruyères ; Ida Oberson, d'Estévenens ; Jeanne Overney, de Cerniat ; Cécile Python, de Berlens ; Léonie Ruffieux, de Crésuz ; Clara Grunig, de Burgistein ; Emilie Kaltenrieder, de Chiètres ; Thérèse Schorro, de Liebistorf ; M.-Louise Witschard, de Loèche (Valais).

Obtention et renouvellement du brevet en 1938.

La Commission cantonale des études a fixé comme suit les œuvres à l'étude pour les examens du brevet en 1938 :

1. *Section française : a)* diction et explication de textes, pour l'obtention : *Corneille*, Horace, édition P. Crouzet, chez Didier, et

Montalembert, Extraits, édition Hatier, Les Classiques pour tous ; pour le renouvellement : *Lacordaire*, Extraits, édition Hatier, Les Classiques pour tous, et *Gonzague de Reynold*, Cités et pays suisses, 1re série, chez Payot ; *b)* étude de l'allemand, pour l'obtention : *Briod et Stalder*, I et II, et Lectures allemandes, Briod et Stalder, 1re partie ; pour le renouvellement, *Alphonse Aeby*, Um Land und Liebe, Der Schwarze Tod, 2me partie, pages 40 à 68, ouvrage en vente chez l'auteur, à Fribourg.

2. *Section allemande : a)* diction et explication de textes, pour l'obtention : *Gœthe*, Hermann und Dorothea, et *Hebbel*, Agnes Bernauer ; pour le renouvellement : *Gœthe*, Iphigenie, et *Federer*, Papst und Kaiser im Dorfe ; *b)* étude du français, pour l'obtention : grammaire Augé, cours supérieur, et *René Bazin*, Une tache d'encre, édition Velhagen et Klasing in Bielefeld und Leipzig (ouvrage en vente à la Librairie de l'Université, à Fribourg) ; pour le renouvellement : *Alphonse Daudet*, Lettres de mon Moulin, collection Nelson, morceaux : Installation ; Le secret de maître Cornille ; La chèvre de M. Seguin ; Les vieux.

PARTIE NON OFFICIELLE

PROPOS PRÉSIDENTIELS

Parabole du toit et des fondations.

On nous a montré, à l'exposition scolaire de Bulle, cinq ou six types de maison campagnarde. Mais, que vous la bâtissiez en rectangle ou en T, que vous y juchiez un toit à la Mansard ou une énorme couverture de chaume, toujours il y aura à votre maison des fondations, un toit, et quelque chose entre deux. Cette inéluctable nécessité a frappé l'un des orateurs du 9 juin, M. le chanoine Dévaud, — devenu dans l'intervalle Monseigneur Dévaud, prélat de S. S. Pie XI, ce dont nous le félicitons et nous réjouissons. Elle lui a fait dire que dans l'école fribourgeoise où se prépare la vie de notre peuple, s'il y a tout en haut l'Université, tel un toit magnifique sur une large maison à « Bogoz », il y faut aussi nécessairement un fondement. En l'espèce, ce fondement, c'est notre école primaire.

Or de même que l'Université, oserons-nous ajouter, bien qu'elle émarge au budget de l'Etat, est appuyée et développée chez nous par l'action des Amis de l'Université, il est opportun que la Société d'éducation prenne à tâche d'appuyer et de développer l'école primaire de chez nous.